

PAR QUOI SOMMES-NOUS PRÉOCCUPÉS ?

Que les employés viennent travailler à vélo, c'est tout bénéf' : pour eux comme pour leur employeur. Mais la peur de se faire voler sa bicyclette et les tracas d'un vélo abimé par les intempéries découragent de nombreux employés cyclistes.

METTRE EN PLACE DU STATIONNEMENT VELO



Les employés qui font du vélo sont **moins souvent malades**, plus résistants, en meilleure forme, plus **ponctuels**, plus détendus et **plus productifs**.

Et avec un impact sur l'**environnement** quasiment nul, il est difficile de ne pas comprendre qu'avoir ses employés qui viennent sur leur lieu de travail à vélo est une solution *win-win*.

Doublez la part modale du vélo

Parmi les nombreuses mesures que l'on peut mettre en place pour inciter ses employés à venir à vélo, proposer un **abri couvert** et **sécurisé** permet de **doubler** la part modale du vélo. C'est l'incitant **le plus efficace** pour mettre ses employés en selle !

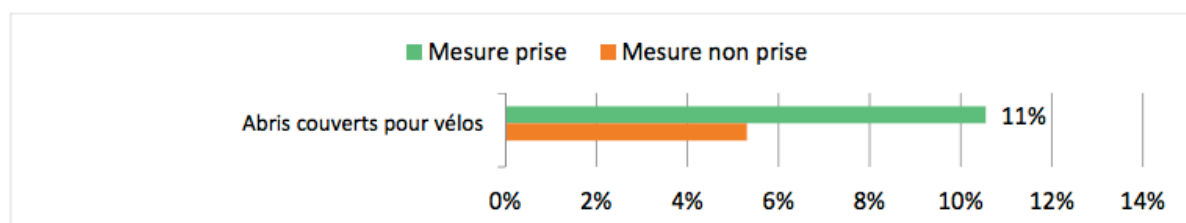
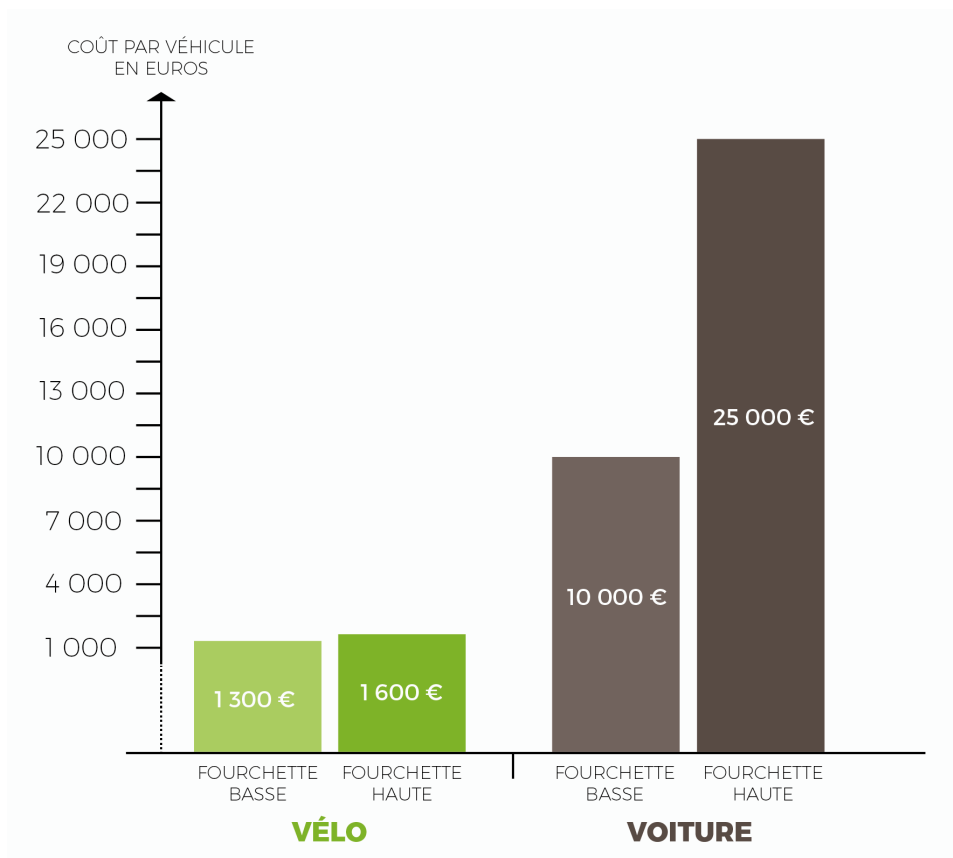


FIGURE 21: IMPACT DES MESURES SUR LA PART MODALE DU VÉLO

Gagnez de la place et de l'argent

Mettre en place du stationnement pour une voiture vous coûte la rondelette somme de **10 000 à 25 000 €** (par voiture !). En comparaison, mettre en place du stationnement de longue durée sécurisé pour les vélos vous revient entre **1 300 à 1 600 €** par vélo.



Pas besoin d'être un expert comptable pour voir qu'il s'agit d'un **investissement 10 fois moindre**.

Et si c'est d'application pour les coûts de mise en place, c'est également vrai pour les **coûts d'entretien** et la **place occupée** au sol : une dizaine de bicyclettes peuvent être rangées dans l'espace occupé par une seule voiture !

Le stationnement d'un vélo réclame une surface de 0,80 m² à 1,5 m² alors qu'un box pour une voiture particulière occupe 15 à 20 m².

Devenez plus accessible

Si vos employés viennent à vélo, ils ne provoquent **pas d'embouteillage** et ne participent pas à la **dangereusité du trafic** sur le chemin vers votre entreprise. Une bonne nouvelle pour les fournisseurs, clients ou visiteurs qui souhaitent s'y rendre en voiture... ou à vélo !

Problème rencontré	Belgique	Bruxelles	Wallonie
Congestion, files	25%	60%	20%
Nombre de places de parking insuffisant	24%	36%	24%
Trafic dangereux vers et depuis l'unité d'établissement	14%	24%	13%
Autre	7%	7%	9%
Coût élevé du parking pour l'employeur	4%	14%	3%

TABLEAU 24: PROBLÈMES RELATIFS À L'UTILISATION DE LA VOITURE

Travaillez votre image de marque

En proposant du stationnement sécurisé à vos employés cyclistes, vous leur ôtez des soucis de la tête (le vol principalement) et les **encouragez** à continuer de venir travailler à vélo.

Mais c'est aussi une carte de visite non négligeable vers le monde extérieur. La bonne santé de vos travailleurs se reflètera sur toute l'entreprise et renforcera son **image saine**.

C'EST DECIDE, JE ME LANCE

Vos employés vous ont fait savoir **leur besoin** et vous avez compris **votre intérêt** à vous lancer, mais mettre en place du stationnement vélo de longue durée ça ne s'improvise pas.

En effet, et c'est pour cette raison que nous vous avons préparé des fiches pratiques (disponibles en ligne) pour vous orienter et vous accompagner dans cette démarche.

Retrouvez les informations nécessaires sur notre site :

<http://www.gracq.org/preoccupes>